

■ **Natacha Baumann**, à Lausanne, CH-550-1038513-2, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 08.09.2005, p. 14). Par décision du 12 décembre 2005, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la révocation de la faillite de la titulaire.

Journal no 13748 du 15.12.2005
(03158602 / CH-550.1.038.513-2)